

Le LORD WOSELEY EST UN CIGARE DE 10 CTS.

De la fameuse Fabrique de Cigares STONEWALL JACKSON. Qui devrait être une garantie suffisante de sa qualité supérieure aux autres marques vendues aux mêmes prix.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL POPULAIRE

L. J. DIMERS & FRÈRE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

Les Marchands qui ne voient pas loin retiennent les fameux CIGARES Stonewall Jackson parce qu'ils coûtent plus. Cela n'empêche pas le dealer d'être énormément plus considérable que n'importe quel autre cigare dans le Dominion. Le mérite en témoignera. PROTECTION AUX CONSOMMATEURS Tout Cigare Stonewall Jackson est traversé à l'une de ses extrémités par un ruban jaune portant l'étiquette "Stonewall Jackson Cigar."

EN vous souhaitant une bonne et heureuse Année NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER QUE Mardi, le 7 Janvier SOUVIENS-TOI

SECONDE GRANDE VENTE ANNUELLE A REDUCTION.

INUTILE d'énumérer ici les BARGAINS que nous vous offrons, car nous vous ménagerons d'agréables surprises. Hâtez-vous et venez à bonne heure.

Robitaille Frère & Cie. 207, RUE ST-JOSEPH 4 Janvier.

Ala Québécoise 155, rue St-Joseph Le magasin le plus populaire de St-Roch

VOUS y trouverez toujours un bel assortiment de marchandises des plus nouvelles, provenant de manufactures anglaises, américaines et canadiennes.

NOS marchandises sont choisies par des hommes de la plus grande expérience.

NOTRE système d'un seul prix est toujours un grand succès. En faisant vos achats à notre magasin, vous êtes certain d'avoir votre argent.

CHAQUE semaine nous avons toujours des JOBS que nous vendons à grande réduction.

A LA Québécoise N.B.—Un seul prix marqué en chiffres. 4 janv.

GRANDE VENTE Pour 15 Jours RÉDUCTION CONSIDÉRABLE

Sur toutes nos Marchandises d'Hiver. Etouffes à Manteaux, Pelletteries, Châles tricotés, etc.

Wm. Michaud 183, RUE ST-JOSEPH 20 novembre. Vis-à-vis l'Église St-Roch.

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT 154 ROSE et Marie-Blanche DEUXIEME PARTIE Rose et Marie-Blanche

Gilbert Rollin disparut dans le brouillard. Aucun fiacre, aucun omnibus, no marchand. De Grancey et son ex-collège de Nourmés durent faire à pied le trajet qui separe la place Saint-Sulpice de la rue Caumartin. Gilbert avait gagné son hôtel. Il sonna. La porte s'ouvrit et le concierge, debout sur le seuil de sa loge et noyé dans la brume regarda qui venait d'entrer. —C'est moi... dit Gilbert en passant très vite et en se dirigeant vers le vestibule. Personne ne s'y trouvait, les domestiques achevant de diner à l'office. Gilbert se hâta de gagner son appartement et de changer de costume, en cachant dans un placard, fermé à clef les vêtements qu'il venait de quitter qu'il se

COUR D'APPEL La Cour d'Appel a siégé hier matin et a rendu des jugements. Président Son Honneur le juge en chef Sir Alexandre Lacoste, et les hon. juges Bossé, Blanchet, Hall et Wurtelo. Voici les jugements qui ont été rendus: Audet vs Assurance Phoenix.—Confirmé. Audet vs Assurance Guardian.—Confirmé. Audet vs Assurance Mutuelle de Montmagny.—Confirmé. Martineau vs Beland.—Confirmé. Martineau vs Beland, confirmé, juges Hall et Bossé dissidents. Compagnie de chemin de fer du Nord vs Cité de Québec. Jugement renversé. Siégeant dans cette cause, les juges Lacoste, Blanchet, Hall, Bourgeois et Cimon. Le jugement dans l'affaire Angers vs Pacaud ne sera rendu que le 3 février prochain. La Cour s'est ajournée au 3 février prochain.

LA VOILURE!! La Cie de Brasserie de Beauport Leger Dies Demande de cassation Une demande de cassation a été faite par la banque Jacques-Cartier contre M. J. H. Guay, de cette ville. L'Épithète La fête de l'Épiphanie a été célébrée, lundi, avec pompe dans toutes les églises catholiques. Cette fête est l'une des plus belles de notre Église. Lundi soir, dans la plupart des familles, au coin du feu, on a tiré le gâteau des Rois. Cette vieille coutume semble, cependant, tomber en désuétude.

Calendrier M. L. P. Déry, libraire, a publié un superbe calendrier de luxe. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire. Aimez-vous votre famille? "Naturellement", répondez-vous. Alors, ne souffrez jamais qu'on mette sur votre table d'autre sel que le célèbre sel de table de Windsor. Il ne peut être comparé. Aussi pur que la neige, cristallin uniforme; ne prend jamais en pain. Essayez-le.

Le commerce du port M. Dohell et Sharples ont adressé la parole, vendredi dernier, à une assemblée des ouvriers de bord. M. Dohell a fait connaître les vues des marchands, les principaux points étant une meilleure échelle de salaires, l'abolition des taxes actuelles pour temps extra, et l'usage de la vapeur pour charger et décharger les vaisseaux.

Un bref de fieri factus a été pris par la "Société Anonyme Internationale de travaux publics" ayant son siège d'affaires à Braine le Comte, Belgique, en liquidation, et le "Crédit Général de Belgique", une société anonyme, ayant son siège d'affaires à Bruxelles, contre la "Compagnie du chemin de fer Québec, Montmagny et Charlevoix". Le bref est rapportable le 31 mars prochain et le shérif a fixé la date de la vente au 6 mars prochain.

Jugement contre la cité L'affaire du quai du gaz La Cour d'Appel a renversé, hier matin le jugement du juge Andrews dans la cause de la Cité de Québec et la cité de Québec. Le jugement en Cour inférieure avait été rendu en faveur de la cité et la Cour d'Appel l'a renversé.

Ce procès est une affaire qui date de 1882, et il s'agit de la possession du quai du gaz que la cité réclame et sur lequel elle a retiré depuis 1882 environ \$10,000 de revenus. Le jugement de la Cour d'Appel lui enlève et le quai et les revenus perçus.

Un terrible massacre en Turquie. Horrible brûlé en Égypte.—Une protestation des citoyens de Valleyfield.—Un homme et une femme tués par les chiens à Arthabaska.—Tremblement de terre à Ottawa.—Le nouveau procès des frères Hyams.

Les dernières dépêches de la Turquie annoncent un terrible massacre qui a eu lieu à Biridjik, en Asie Mineure. 900 personnes y ont été tuées. La nouvelle que le gouvernement de Washington avait refusé la Turquie de se conformer à sa demande, c'est-à-dire que la Turquie devait payer une indemnité aux victimes américaines, a causé une grande sensation.

M. Tuckett a été élu maire de Hamilton par 1,118 voix de majorité sur ses adversaires Stewart et Morris. —A Côteau Landing, dimanche dernier on a brûlé en effigie le meurtrier Shortis. —Une assemblée des citoyens de Valleyfield a adopté des résolutions adressées au gouverneur-général, protestant contre la commutation de la sentence du meurtrier Shortis. Le maire Loy présidait.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Chronique locale LA VOILURE!! La Cie de Brasserie de Beauport Leger Dies Demande de cassation Une demande de cassation a été faite par la banque Jacques-Cartier contre M. J. H. Guay, de cette ville. L'Épithète La fête de l'Épiphanie a été célébrée, lundi, avec pompe dans toutes les églises catholiques. Cette fête est l'une des plus belles de notre Église. Lundi soir, dans la plupart des familles, au coin du feu, on a tiré le gâteau des Rois. Cette vieille coutume semble, cependant, tomber en désuétude.

Calendrier M. L. P. Déry, libraire, a publié un superbe calendrier de luxe. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire. Aimez-vous votre famille? "Naturellement", répondez-vous. Alors, ne souffrez jamais qu'on mette sur votre table d'autre sel que le célèbre sel de table de Windsor. Il ne peut être comparé. Aussi pur que la neige, cristallin uniforme; ne prend jamais en pain. Essayez-le.

Le commerce du port M. Dohell et Sharples ont adressé la parole, vendredi dernier, à une assemblée des ouvriers de bord. M. Dohell a fait connaître les vues des marchands, les principaux points étant une meilleure échelle de salaires, l'abolition des taxes actuelles pour temps extra, et l'usage de la vapeur pour charger et décharger les vaisseaux.

Un bref de fieri factus a été pris par la "Société Anonyme Internationale de travaux publics" ayant son siège d'affaires à Braine le Comte, Belgique, en liquidation, et le "Crédit Général de Belgique", une société anonyme, ayant son siège d'affaires à Bruxelles, contre la "Compagnie du chemin de fer Québec, Montmagny et Charlevoix". Le bref est rapportable le 31 mars prochain et le shérif a fixé la date de la vente au 6 mars prochain.

Jugement contre la cité L'affaire du quai du gaz La Cour d'Appel a renversé, hier matin le jugement du juge Andrews dans la cause de la Cité de Québec et la cité de Québec. Le jugement en Cour inférieure avait été rendu en faveur de la cité et la Cour d'Appel l'a renversé.

Ce procès est une affaire qui date de 1882, et il s'agit de la possession du quai du gaz que la cité réclame et sur lequel elle a retiré depuis 1882 environ \$10,000 de revenus. Le jugement de la Cour d'Appel lui enlève et le quai et les revenus perçus.

Un terrible massacre en Turquie. Horrible brûlé en Égypte.—Une protestation des citoyens de Valleyfield.—Un homme et une femme tués par les chiens à Arthabaska.—Tremblement de terre à Ottawa.—Le nouveau procès des frères Hyams.

Les dernières dépêches de la Turquie annoncent un terrible massacre qui a eu lieu à Biridjik, en Asie Mineure. 900 personnes y ont été tuées. La nouvelle que le gouvernement de Washington avait refusé la Turquie de se conformer à sa demande, c'est-à-dire que la Turquie devait payer une indemnité aux victimes américaines, a causé une grande sensation.

M. Tuckett a été élu maire de Hamilton par 1,118 voix de majorité sur ses adversaires Stewart et Morris. —A Côteau Landing, dimanche dernier on a brûlé en effigie le meurtrier Shortis. —Une assemblée des citoyens de Valleyfield a adopté des résolutions adressées au gouverneur-général, protestant contre la commutation de la sentence du meurtrier Shortis. Le maire Loy présidait.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

M. Fleming a été élu maire de Toronto par 1,790 voix de majorité sur son adversaire M. Shaw. —Le procès des deux frères Hyams qui ont été acquittés pour meurtre, est commencé à Toronto. Cette fois-ci ils sont accusés d'avoir conspiré pour tuer Madam Harry Hyams.

Un homme et une femme qui passaient en voiture se sont fait tuer par les chiens près d'Arthabaska. Le cheval a aussi été tué. Les victimes sont inconnues. —Une assez sérieuse secousse de tremblement de terre s'est fait sentir, dimanche, à Ottawa.

Mesdames, soyez sur vos gardes Une petite attention de votre part vous épargnera de l'ennui et un trouble Les dames devraient se rappeler que les teintures Diamond ont toujours le double de la force de toutes les teintures inférieures d'imitation. Les teintures Diamond vous donneront pour la valeur de votre argent de teinture pure et facile à employer. Ne vous laissez pas tromper par de gros paquets que des imitateurs laissent à votre maison. Leurs teintures sont mélangées avec du sel, de l'alun et autres adulterations sans valeur. En un mot, défiez-vous des marchands qui essaient de vous vendre quelque chose qu'ils disent être tout aussi bon que les teintures Diamond. Des experts disent que les teintures Diamond sont les meilleures dans le monde.

Walter Baker & Co., Ltd La plus grande Manufacture de COCO et de CHOCOLATS PURS et de première qualité sur ce continent a reçu Les plus Hautes Récompenses Aux grandes Expositions Industrielles d'Europe et d'Amérique

CAUTION! Veillez à ce qu'il n'y ait aucune imitation de nos chocolats et bonbons sur nos marchandises. Les consommateurs devront s'assurer de notre place de manufacture en voyant Dorchester, Mass. imprimé sur chaque paquet. En vente chez tous les Epiceries WALTER BAKER & CO., Dorchester, Mass. 22 juin 1895.

NUMÉRES LES CÉLÈBRES CIGARETTES La Fayette, 5c. Crème de la Crème, 10c. Royal et Sonadora, 15c.

Les seules Cigarettes manufacturées en dehors des "Combine." Encouragez la vraie Compétition. J. M. FORTIER, manufacturier, MONTREAL 18 décembre.

Nouveau Moulin POUR APPAREILLER LE BOIS DE E. T. NESBITT Coin des rues St-Roch et de la Couronne

APPAREILLAGE de bois tels que Embouteillage, Blanchis, Sèchage de matériaux et planches. Poissage de moulinets de toutes sortes. Bûches, écorces, etc., faites avec soins et promptitude. Une visite est sollicitée. Moulins de Scie à vendre E. T. NESBITT

PLUS D'ASTHME Oppression, Catarrhe, PAR LES CIGARETTES CLÉRY et la POUDRE CLÉRY On obtient les plus hautes récompenses Gros: D'CLÉRY à Marseille (France) Dépôt à QUÉBEC: D'ED. MORIN & Co. et toutes Pharmacies.

—J'allais vous prier de me donner du temps. —Ça c'est une mauvaise plaisanterie! —Ce que vous ne pouvez faire dans trois jours, vous ne le pouvez pas plus dans un mois... Vous êtes accablé... Mme Rollin vous a mis à la portion congrue... —La chance vous tourne le dos... Vous perdez au baccaux tout ce que vous voulez, vos chevaux sont distancés sur les hippodromes... Bref, devinez et compagne. Vos créanciers vous harcèlent, votre maîtresse parle de vous lâcher, bref, je vous vois dans le pétrin jusqu'au cou et je m'étonne que vous fassiez des difficultés pour en sortir... Or, mon mariage seul vous donnera le moyen de remonter sur les pieds et de battre monnaie... Nous avons vous et moi, aussi besoin d'argent l'un que l'autre... Duplat exigeant... et comme il est de natures grossières, ses exigences seront brutales... Que diable vous devriez penser à tout ça et à vous remuer un peu! —L'histoire vous manquera pas de dire, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage... voyez Mme Rollin et enlevez d'assaut la situation. —J'ai vu ma femme tout à l'heure... Elle est très souffrante. —C'est parfait! —vous en saurez plus facilement raison. —Tout en allumant un cigare Grancey poursuivait: —Vous savez mon très bon, en vous auriez à me payer dans trois jours la modeste somme de trente-sept mille cinq cent francs. —Je le sais parfaitement. —Etes-vous en mesure de faire honneur à cette échéance? —Non. —Je n'en doutais.

—Ces retard nuisent à nos intérêts... —Je suis décidé à braver tous les risques et je n'hésite plus... arrive que plante! —Il faut presser mon mariage. —Est-ce bien adroit en ce moment! —Pourquoi non! —Le principal sera fait... le reste se fera à son heure, et ce n'est pas parce que je serai l'heureux époux de Marie-Blanche que je négligerai Jeanne Rivat. —Ce mariage fera du bruit on en parlera. —Qu'est-ce que ça peut nous faire qu'on en parle! —Peut-être éveillerait-il des soupçons... —Des soupçons! —Chez qui, et à quel propos! —Ne soyez donc pas trembleur comme cela mon excellent ami!... Depuis quelques temps, vous voyez tout en noir!... —C'est que tout n'est pas couleur de rose dans la vie! —Ça, c'est un vieux cliché qu'il faut mettre au rancart! —Si la vie ne vous semble pas drôle, c'est juste vous la promesse du mariage

QUEBEC

MERCREDI, 8 JANVIER 1896

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochains 24 heures.

Étincelle et Flambeau

Note de la rédaction: Un tiers, "Tison", désire intervenir dans la discussion qui se fait dans l'Événement...

M. le Rédacteur. Les écrits de vos correspondants "Étincelle" et "Flambeau" excitent à un haut degré l'intérêt public.

Le premier est calme, onctueux et poli. Sa phrase délicatement ciselée est calculée de manière à ne blesser personne et à ne froisser aucun sentiment.

"Flambeau", au contraire, est violent et agressif. Pour se donner raison il travestit les faits. Il s'emporte et on s'empourne il s'affabule.

Je n'ai pas l'intention d'intervenir entre ces deux champions d'une même cause, qui se chicanent lorsqu'il serait si facile de s'entendre.

Vous me permettez, cependant, je l'espère, au moins, M. le directeur, de dire combien il est regrettable—pour tous ceux qui sincèrement désirent la solution de cette difficile question scolaire—de voir la division régner en maîtresse parmi ceux de nos hommes publics qui peuvent le plus aider à obtenir un règlement, car, il n'y a pas à s'y tromper "Étincelle" et "Flambeau" sont au nombre de ceux qui dirigent l'opinion publique dans notre province.

Cette discussion entre deux hommes de mérite ne dégènera-t-elle pas en querelle personnelle?

La chose est à craindre, car déjà "Flambeau" en est rendu aux épithètes injurieuses envers ceux qui, dans son opinion, ont abandonné M. Angers après l'avoir suivi pendant quelque temps.

L'écrit qu'il vous a adressé se termine par les lignes suivantes:

Si la loi passe, ça sera parce que M. Angers n'a pas voulu renoncer à la direction, qu'il s'est tenu là, à la porte, comme un héros et qu'il avait derrière lui la province de Québec toute entière.

Je me trompe; quelques-uns l'ont lâché, ce sont les "Étincelle", les "Tison", les "Étincelle". Ils étaient les plus ardents à le suivre; ils avaient les poches bourrées de motions de non-confiance, rien ne pouvait les retenir. Un vent froid passa et éteignit l'étincelle du feu sacré qui un moment avait brûlé dans leur cœur.

Nul autre qu'un député à communes ou un sénateur pouvait proposer non-confiance dans le gouvernement, parce que celui-ci refusait de soumettre une législation réparatrice pendant la session dernière.

C'est donc des députés ou des sénateurs qui, suivant l'expression de "Flambeau" ont lâché M. Angers et sont devenus des traîtres.

Pourquoi ne donne-t-il pas, dans ce cas, les noms de ceux qui "les poches bourrées de motions de non-confiance" étaient d'abord ardents à suivre M. Angers et qui ont lâché ensuite l'étincelle du feu sacré qui un moment avait brûlé dans leur cœur?

Ne serait-il pas temps de jouer cartes sur table et de faire à chacun sa part de responsabilité?

La crise politique qui battait son plein à Ottawa au mois de juillet dernier, avait attiré dans la capitale fédérale bon nombre d'hommes animés de bonnes intentions.

Les conseils n'ont pas manqué. Dieu le sait, à M. Angers et à ses collègues du Bas-Canada, pendant cette période inouventée et difficile.

On a même dit, dans le temps, que l'ex-ministre de l'Agriculture aurait agi autrement et aurait gardé sa place à la table du conseil s'il n'eût pas été aussi bien entouré.

J'étais alors à Ottawa, où m'appelaient des affaires non politiques, et j'ai été, par accident, un peu mêlé à la lutte courue, mais éphémère, qui s'est livrée, du 8 au 11 juillet dernier, entre les partisans et les adversaires des écoles séparées.

J'étais passablement perdu au milieu de tous ces politiciens s'agitant en tous sens et dont la plupart ne savaient où donner la tête.

J'ai pu observer d'autant mieux que j'étais spectateur froid et désintéressé, que j'ai pu constater l'avantage d'une pareille vente. Le marchandage se vend plus, mais elle se démonte. A l'Étincelle d'Or.

M. Angers et ses collègues comprennent la situation autrement que "Flambeau". Oh! Il aurait été bien facile alors de faire un coup d'éclat, mais aurait-ce été un coup d'état?

Les opinions la-dessus étaient très partagées et on a cru généralement qu'il valait mieux attendre.

Je ne suis pas prêt à dire que l'attente a été profitable à la cause des écoles séparées, mais j'ai eu devoir exposer sous son jour véritable un fait dont M. Angers est responsable tout autant, si non plus, que ceux que "Flambeau" appelle "traîtres et lâches".

Je laisse maintenant "Étincelle et Flambeau" se peigner mutuellement. Ils sont tous deux de force à bien manier le peigne, mais grand nombre de gens sérieux se demandent ce que la cause des écoles aura gagné lorsque ces messieurs auront fini de vider leur querelle et d'échanger des horions.

La galerie s'amuse, c'est vrai, la galerie libérale surtout, qui y trouve son affaire, mais la cause dont tous les gens, n'ayant aucune ambition personnelle à satisfaire, désirent le triomphe, souffre et est gravement compromise.

Tison.

CANAILLE

Sous ce titre l'Électeur d'hier publie ce qui suit:

L'Événement a publié samedi un article qui soulève la réprobation générale. C'était intitulé: "Laurier l'apostat".

C'est le coup de poignard du brigand qui guette sa victime au moment d'entrer chez elle.

Si MM. Jones et Demers savaient combien ils ont provoqué le dégoût, même de leurs propres amis politiques par cette infamie.

A en juger par les divers messages téléphoniques que nous avons reçus, il n'est pas été prudent pour eux de circuler dans les rues de Québec.

Vraiment, nous ne pouvons pas comprendre comment des Canadiens-français livraient une ville qui peut en moins de douze heures fournir au Canada son premier ministre puisse, quel que soit le prix payé pour la sale besogne, consentir à l'exécuter.

Ce qu'il y a de plus scandaleux, c'est que ce même journal consentait ainsi pour l'occasion à se servir du poignard et du poison pour se débarrasser d'un homme dont le reconnaissance toute la valeur la veille, et à qui devrait se rallier toute la province de Québec, conservateurs comme libéraux.

Canaille! Mais ce qualificatif convient plutôt à la conduite de l'Électeur!

Notre confrère s'exprime de façon à faire croire que l'article en question: "Laurier l'apostat" est de la rédaction ordinaire de l'Événement.

Il n'ignore pourtant pas qu'il est dû à la plume d'un collaborateur qui signe "Étincelle", et que nous avons déclaré, à deux reprises, qu'en acceptant les articles d'Étincelle et de ceux qui jureaient à propos de lui répondre, nous laissons à nos correspondants la responsabilité des opinions et des appréciations qu'ils pourraient donner dans leurs écrits.

L'Électeur n'ignore pas cela, et cependant, au lieu de s'attaquer à "Étincelle", il tombe notre directeur, M. L. Z. Jones, et le propriétaire de l'Événement, M. L. Demers, en les accusant injustement et en dénaturant sciemment la conduite de l'Événement en cette circonstance.

Si notre confrère avait réfléchi un instant avant d'écrire le mot canaille en tête de son article, il aurait compris que ce qualificatif ne s'applique qu'à lui.

NOUVEAUX SENATEURS

Il n'y a plus que deux vacances à remplir.

Ottawa, 8.—Hier, à la séance du conseil des ministres, tenue au bureau de sir Mackenzie Bowell, on a nommé quatre nouveaux sénateurs.

Ce sont: M. J. C. Aikens, ex-lieutenant-gouverneur de Manitoba; M. Michael Adams, M. P. pour Westmoreland, N. B.; Sir John Carling, M. P. pour Missisquoi.

Il n'y a plus que deux vacances à remplir au sénat, une de la Nouvelle-Ecosse et l'autre du Nouveau-Brunswick.

L'ELECTION DE M. PRIOR

A Victoria, C. B.

La majorité exacte de M. Prior, le nouveau contrôleur du revenu de l'Intérieur dans le cabinet Bowell, est de 107.

Notre édition spéciale de lundi

Tout ce qui précède n'est pas d'or

Au Parlement Fédéral

LA SEANCE D'HIER

Déclaration de Sir A. P. Caron

Il demande l'ajournement au 21

L'hon. M. Laurier s'y oppose

Discours de M. Laurier et Foster

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 8.—Comme je vous le disais brièvement, hier, la séance du parlement du 7 janvier 1896 restera à jamais mémorable dans les annales du Canada.

Je devrais dire jamais—on n'a vu une exécution, une Westmoreland comparant à celles dont le Palais législatif a été le théâtre.

Il ne manquait pour ainsi dire que les députés de la Colombie Anglaise du côté du gouvernement; et du côté de l'opposition, c'est à peine si on pouvait voir ça et là quelques visages vides.

Les galeries ont été insuffisantes à contenir la foule qui désirait assister à la séance.

La scène a été inoubliable. Lorsque l'orateur eut pris le fauteuil, les nouveaux députés de Montréal—Centre, Cardwell et Westmoreland ont été présentés à la Chambre.

LES EXPLICATIONS MINISTÉRIELLES

Sir ADOLPHE CARON, au nom du gouvernement, parla en ces termes:

M. l'Orateur.—Avant que les ordres du jour soient appelés, j'ai une déclaration importante à faire à la chambre.

Depuis l'ouverture du parlement, sept des membres du cabinet ont adressé leur démission au premier ministre qui les a référés au gouvernement général et celui-ci les a acceptés.

Les messieurs qui ont ainsi donné leur démission sont: Hon. G. E. Foster, ministre des finances; M. John Haggart, ministre des chemins de fer et des canaux; Sir Chas. H. Tupper, ministre de la justice; M. William B. Ives, ministre du commerce; l'hon. Arthur R. Bischoff, ministre de la milice; Hon. W. H. Montague, ministre de l'Agriculture; Hon. John F. Wood, contrôleur des douanes.

A la prochaine séance de cette chambre, j'espère être en position de vous dire définitivement quelle attitude le gouvernement a prise et entend prendre sous ces circonstances.

Prenant en considération la gravité de la situation, je dois demander que lorsque la chambre s'ajournera aujourd'hui, je comprends naturellement que sans avis, je ne puis demander qu'un ajournement d'un jour.

Je propose donc, secondé par M. Cross-tigon, que l'hon. M. Caron s'ajourne aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi le 21 courant.

DISCOURS DE L'HON. M. LAURIER

Le discours du chef de l'opposition était naturellement attendu avec un intérêt extraordinaire. Lorsqu'il s'est levé, il a été longuement applaudi par ses partisans. Il s'est exprimé comme suit:

M. l'Orateur, l'honorable monsieur Caron a dit que nous sommes en position de nous offrir un cabinet de ministres qui n'est pas satisfaisant. Je dois dire que je n'y attendais depuis les démissions du 8 juillet dernier. Je comptais voir le jour une faction du cabinet hostile à celle qui démissionnait alors, démissionnait à son tour.

Sur ce point je n'ai rien à dire. Sir Adolphe Caron nous a dit que sept des ministres avaient démissionné. M. l'Orateur, l'honorable monsieur Caron dit nous dire en même temps pourquoi ils avaient démissionné. Il n'a pas donné à cette chambre un seul mot d'information sur un sujet aussi important.

Nous sommes en position de nous offrir un cabinet de ministres qui n'est pas satisfaisant. C'est de notoriété publique, mais il ne nous a rien dit des causes qui ont entraîné ces démissions.

Je ne puis présumer un moment que les honorables messieurs ont démissionné pour des causes qui existaient lorsque le parlement s'est réuni le 2 du courant. Présumer cela serait supposer que ces messieurs ont agi de la façon la plus parlementaire, qu'ils ont agi de la façon la plus traitable envers le premier ministre comme de la façon la plus impartiale pour la dignité de la Couronne.

Mais messieurs, dans quelle position sommes-nous en ce moment? Le 8 juillet dernier, quand le ministère a été promu, une loi réparatrice basée sur le rachat des chemins de fer, les ministres déclaraient en même temps qu'ils allaient ouvrir leurs négociations avec le gouvernement de Manitoba et qu'à défaut par lui d'agir ils convoqueraient le parlement et présenteraient une loi réparatrice et la feraient adopter.

Le parlement a été convoqué pour le 2 janvier et tout le cabinet a mis dans la bouche de Son Excellence une déclaration de la politique que le gouvernement entend suivre pendant cette session, et des mesures qu'il se propose de présenter.

Ceci fut agréé unanimement. Tous les collègues du premier ministre s'étaient engagés à appuyer cette politique.

Maintenant devons-nous réellement supposer qu'après que tout le gouvernement se fut engagé à cette politique, et après qu'ils eurent mis entre les mains de la couronne la politique qu'ils se proposaient, comme aviseurs de la couronne, de faire adopter, devons-nous supposer, dis-je, que ces messieurs auraient résigné pour des causes qui existaient au moment même où ils mettaient dans la bouche du représentant de la couronne pareil lan-

La presse ministérielle prétend que ces messieurs ont donné leur démission pour des raisons qui existaient longtemps avant que le gouvernement vint à se réunir. Encore une fois je présume que quelque événement extraordinaire a dû survenir depuis l'ouverture du parlement.

Il est vrai que la presse ministérielle nous a fait part d'un incident extraordinaire, mais qui n'affectait que deux membres du cabinet et ne concernait nullement les autres ministres.

Il est vrai qu'un membre du gouvernement a accusé un de ses collègues de l'avoir calomnié sous le voile de l'anonyme auprès de Son Excellence le gouverneur général.

Il est vrai qu'on a été jusqu'à faire une enquête derrière le dos d'un collègue au moment où l'on s'agitait ensemble à la table du conseil.

J'admets que c'est là quelque chose d'extraordinaire, mais je ne puis croire qu'elle ait pu produire la crise actuelle. Quelle est donc, je le demande, la vraie cause?

La presse ministérielle nous dit que le parti conservateur est mécontent de la direction de sir Mackenzie Bowell.

Je ne puis croire que ce soit tout simplement une querelle de famille dans laquelle je ne voudrais pas intervenir. C'est au parti conservateur qu'il appartient de régler ce différend.

Mais, messieurs, si c'était là la vraie cause, la seule cause de la présente crise, pourquoi pas nous le dire lorsque nous sommes réunis ici pour discuter le discours du trône au lieu de proposer l'ajournement?

Puisque l'on ne veut pas nous donner la véritable cause de cette crise, laissez-moi le dire bien franchement à cette chambre, s'il est tout simplement un complot pour ne pas exécuter les engagements et remplir les promesses faites au parlement.

(Vifs applaudissements du côté libéral.)

L'Orateur.—Est-ce que l'hon. monsieur Caron s'oppose à la motion de sir Adolphe Caron?

L'hon. M. Laurier.—Certainement; avis doit être donné.

Sir Adolphe Caron.—Elle, je le donne avis de ma motion pour demain.

M. Laurier.—Pour après demain.

Sir A. P. Caron.—Je propose que la chambre s'ajourne maintenant.

DISCOURS DE L'HON. M. FOSTER

L'ex-léguer de la chambre, l'honorable M. Foster, se leva alors pour adresser des applaudissements de la droite. Il parla en ces termes:

M. l'orateur.

Avant que cette chambre s'ajourne, je me lève pour remplir un devoir que je fais avec plaisir.

Je ne propose pas de nous ajourner, mais de nous ajourner à la fin de la semaine, c'est-à-dire le mardi 21 courant.

Je ne puis pas dire que je sois surpris de voir que les députés de la chambre s'ajourneront aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi le 21 courant.

Je ne puis pas dire que je sois surpris de voir que les députés de la chambre s'ajourneront aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi le 21 courant.

Je ne puis pas dire que je sois surpris de voir que les députés de la chambre s'ajourneront aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi le 21 courant.

Je ne puis pas dire que je sois surpris de voir que les députés de la chambre s'ajourneront aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi le 21 courant.

Je ne puis pas dire que je sois surpris de voir que les députés de la chambre s'ajourneront aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi le 21 courant.

chambre a droit d'agir sans retard des explications au sujet des rumeurs qui circulent dans le public et lui font croire qu'un ex-ministre a calomnié un de ses collègues au moyen de lettres anonymes. Je ne demande que ceci: Si la chose est vraie, qu'on la prouve; sinon qu'on la contredise au moins.

Je le demande, dans quelle position se trouvaient ces messieurs lorsque tout en entretenant les uns envers les autres une telle opinion, ils discutaient les meilleurs moyens de faire le bonheur du pays.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

AU SENAT

LA SEANCE D'HIER

Discours de sir Mackenzie Bowell

Il propose l'ajournement du Sénat

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 8.—La séance d'hier, au sénat, a été aussi très intéressante. Sir Mackenzie Bowell a fait la même déclaration que sir Adolphe Caron.

Puis il a proposé l'ajournement de la chambre en faisant précéder sa motion de quelques remarques sur la situation.

Je le demande, dans quelle position se trouvaient ces messieurs lorsque tout en entretenant les uns envers les autres une telle opinion, ils discutaient les meilleurs moyens de faire le bonheur du pays.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

Je le demande, dans quelle position se trouvaient ces messieurs lorsque tout en entretenant les uns envers les autres une telle opinion, ils discutaient les meilleurs moyens de faire le bonheur du pays.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

En terminant, je dirai que je suis disposé—comme le sont mes amis du reste—to accorder au premier ministre actuel, sir Mackenzie Bowell, la plus grande considération possible, car, quels que soient ses péchés et ses fautes, il semble avoir agi avec courage et sans peur dans des circonstances réellement difficiles.

ANNONCE DE F. SIMARD

BARGAIN DAY VENDREDI

Je continuerai à faire un BARGAIN DAY le VENDREDI de chaque semaine et j'offrirai des Marchandises à des prix extrêmement bas et pour argent comptant seulement.

Telephone 2157 F. SIMARD, 137, RUE ST-JOSEPH, SAINT-ROCH.

GLOVER, FRY & CIE

VENTE ANNUELLE A BON MARCHÉ

A COMMENCER MARDI, LE 7 COURANT

NOTRE STOCK ENTIER REOONNU COMME SE COMPOSANT DES MEILLEURES marchandises importées, sera offert aux

15 par cent sur

20 par cent sur

25 par cent sur

40 par cent sur

45 par cent sur

50 par cent sur

55 par cent sur

60 par cent sur

65 par cent sur

70 par cent sur

75 par cent sur

80 par cent sur

85 par cent sur

90 par cent sur

95 par cent sur

100 par cent sur

105 par cent sur

110 par cent sur

115 par cent sur

120 par cent sur

125 par cent sur

130 par cent sur

135 par cent sur

140 par cent sur

145 par cent sur

150 par cent sur

155 par cent sur

160 par cent sur

165 par cent sur

170 par cent sur

175 par cent sur

180 par cent sur

185 par cent sur

190 par cent sur

195 par cent sur

200 par cent sur

205 par cent sur

210 par cent sur

215 par cent sur

220 par cent sur

225 par cent sur

230 par cent sur

235 par cent sur

240 par cent sur

245 par cent sur

250 par cent sur

ANNONCES NOUVELLES

Le remède Kootenay.
Dots de sciage.—Ruebe Martel.
Vente à l'encan par G. R. Grenier & Cie.

A OTTAWA

LA SITUATION S'AGGRAVE

(De notre correspondant spécial)
10 heures s. m.

Ottawa, 8.—La situation au lieu de s'améliorer s'aggrave, et la dissolution du parlement semble proche.

La déclaration que M. Foster a faite, hier, à la Chambre des Communes, au nom des ministres démissionnaires, n'a été rien autre chose qu'une attaque brutale contre le premier ministre.

La conduite ferme et digne de ce vieillard tenant haut et ferme son drapeau pendant qu'une partie de son état major l'abandonne et déserte le poste d'honneur au moment du combat, excite l'admiration des adversaires comme de ses amis.

Hier soir, au sénat, il a protesté énergiquement contre les termes de la déclaration Foster et contre son esprit. Il a dit qu'elle était injuste, intempestive et manquait de dignité.

Si cette déclaration est telle que je l'ai comprise, s'écria le premier ministre, je ne puis dire seulement qu'elle était inopportune, indigne et injuste pour le chef actuel du gouvernement; et en disant autant, je pense cependant que je dis peu de choses.

En laissant la responsabilité à l'honorable monsieur qui a jugé à propos de faire la déclaration en question, et si elle lui donne satisfaction ainsi qu'à ses amis, je n'aurai qu'à en appeler au peuple pour la défense de la position que j'ai prise.

C'est, le premier ministre a eu bien raison!
Les hommes qui sortent aujourd'hui de son cabinet sont les mêmes qui, au mois de juillet dernier, demandaient avec lui aux ministres et aux députés de la province de Québec, de ne pas briser le parti, de donner au gouvernement six mois de délai.

C'est le même M. Foster qui, l'an dernier, se levait en chaire pour déclarer de la manière la plus solennelle possible qu'à telle date, cette année, la session serait convoquée dans le but spécial de rendre justice à la minorité manitobaine.

C'est le même Sir Hilbert Tupper, un qui nous avions tant de confiance, qui a poursuivi toutes les parties du pays pour déclarer pompeusement que la constitution serait respectée ou qu'il tomberait victime du devoir.

C'est le même Dr Montague, le même M. Ives qui, dans des entrevues avec les journalistes, sur les traits politiques de Carrière, O'Leary-Nord, Montréal-Centre, etc., déclaraient, à la veille même de la session, que le gouvernement serait fidèle au programme qu'il s'était tracé au mois de juillet dernier.

Or, le gouvernement était tous les ministres: Foret, Tupper, etc., aussi bien que Sir McKenzie Bowell.

Qu'en ont fait maintenant de ce programme, les ministres démissionnaires?
Ils l'ont déclaré, ils ont fait fi de leurs promesses; ils foulent au pied leurs engagements.

Au commencement de la session, avant même la prise en considération de l'adresse, ils désertent la tribune ministérielle, sachant que leur action peut entraîner la chute du ministère et compromettre à jamais une cause qu'ils avaient juré de défendre.

L'histoire leur tiendra un compte sévère de cette conduite unique dans les annales politiques de notre pays.

Qu'ils n'espèrent pas faire croire à ceux qui suivent de près les événements, qu'ils sont sortis du ministère seulement parce que M. Bowell n'a pas remplacé M. Angers. Car la prétexte et non la raison de leur coup de tête. Ils ont cédé, sans même consulter, au flot de fantaisie qu'ils ont refusé d'écarter lorsqu'il était temps encore, car ce sont eux qui ont fait la situation qui les souffrait aujourd'hui.

C'est eux qui, en refusant l'an dernier de soumettre au parlement une loi réparatrice qu'ils avaient promise, ont laissé multiplier les embarras.

L'an dernier comme cette année, M. Bowell voulait remplir ses engagements. Ils l'en ont empêché, permettant à d'autres efforts aux siens pour faire triompher, cette année, un programme qu'ils ont accepté, et, au moment critique, ils désertent le poste d'honneur qu'un leur avait confié.

Un essai d'excuser cette action en l'appuyant sur les verdicts qu'ont donnés Montréal-Centre et Jacques-Cartier. Ils sont regrettables, ces verdicts, nous l'admettons, mais n'ont-ils pas été provoqués par le fait que, l'an dernier, ces messieurs avaient forcé le gouvernement à manquer à toutes ses promesses et lui avaient, par là, fait perdre la confiance des électeurs de ces deux divisions.

Sir Mackenzie Bowell va-t-il essayer de remplacer les ministres qu'il ont abandonnés au moment même où il lui fallait l'appui de tous les hommes les plus forts du parti conservateur, pour faire triompher un principe qui est la base de la Confédération Canadienne?

Nous ignorons. Mais si à déclarer, hier, au sénat que lui, un ministre, tiendrait parole et qu'il tomberait en faisant son devoir.

UNE JOURNÉE D'ANXIÉTÉ

Les politiciens aux abois

Série de nouvelles à sensation

SIR MACKENZIE BOWELL SE PRÉPARE AU DÉPART

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 8.—12 heures.—La position du gouvernement semble désespérée. Tous les efforts tentés pour en arriver à une entente ont échoué.

Sir Mackenzie Bowell se trouve dans l'impossibilité de rencontrer les libéraux. Qu'arrivera-t-il maintenant?

Voici ce que nous disent les dernières nouvelles:
« Sir Mackenzie Bowell, furieux de la trahison de ses collègues et ne pouvant faire accepter son programme par les conservateurs anglais dissidents, refusant de recommander au gouverneur-général le nom de son successeur.

Les ministres dissidents chuchotent, à l'oreille des conservateurs anglais qu'ils ont pris leurs précautions. Ils auraient l'assurance que M. Tupper, père, sera appelé à former le nouveau gouvernement.

D'un autre côté, on dit que M. Laurier sera appelé par lord Aberdeen, ce soir ou demain, à former une nouvelle administration. Mais il y aura dissolution immédiate.

Si j'ai raison de croire que Sir Mackenzie Bowell a fait savoir à Son Excellence son intention de résigner dès cet après-midi ou ce soir, après qu'il aura donné ses explications à la séance du Sénat, convoquée pour huit heures, ce soir.

Dans ce cas, sir Adolphe Caron, leader de la Chambre des Communes, demandera à 3 heures, un nouvel ajournement à demain. Il peut se faire même qu'il fasse connaître la situation, laissant au premier ministre la tâche d'annoncer officiellement la résignation du gouvernement.

12.30 heures p. m.—Lord Aberdeen vient de faire demander sir Adolphe Caron à Rideau Hall pour une heure.

Attentions-nous à de grosses nouvelles à l'ouverture de la séance.
Il y a eu, hier, une nouvelle séance du cabinet pour mettre la dernière main aux affaires en souffrance.

PLUSIEURS NOMINATIONS
ont été faites. Vous connaissez déjà les nouveaux sénateurs. La dernière vacance au sénat pour la province de Québec, a été remplie par l'élection de M. Baker, député de Missisquoi et ancien ministre de Québec sous l'administration de Boucherville-Angers.

Cette nomination crée une nouvelle vacance aux Communes.
M. Guilbault, ancien député de Joliette, est nommé pair-membre des canaux du Saint-Laurent en remplacement de M. McMillan décédé.

M. Bain, député de Soulanges, est aussi nommé inspecteur des postes à Montréal.

M. McKay, député de Hamilton, est nommé percepteur des douanes à Hamilton.

M. Boyle, député de Monck, est nommé percepteur des douanes à Niagara Falls.

LA FIN APPROCHE
3.30 hrs p. m.—Le Treasury Board a eu sa longue séance, aujourd'hui.

Le conseil des ministres, qui était convoqué pour deux heures, n'a pas eu de quorum.

D'autres nominations seront faites.
Il est évident que la fin approche.

UNE NOUVELLE SENSATION
L'excitation est à son comble, surtout parmi les partisans de M. Laurier, qui se demandent avec anxiété si le chef libéral sera appelé.

Ce qui, ajoute beaucoup à l'excitation, c'est la rumeur qui courrait que Sir Bowell aurait signifié à Sir Tupper d'avoir à retourner immédiatement à son poste à Londres; que si dans vingt-quatre heures il n'était pas en route, il serait remplacé sans retard.

Sir Adolphe Caron, auquel je me suis adressé pour avoir la confirmation de cette nouvelle sensation, en nie l'exactitude.

SEANCE DE LA CHAMBRE
4 heures p. m.—Sir A. P. Caron, leader, demande l'ajournement de la chambre, suivant l'avis de motion d'hier, à dix heures.

M. Laurier s'y oppose et insiste pour avoir des renseignements sur les intentions du gouvernement.

UNE JOURNÉE D'ANXIÉTÉ

Les politiciens aux abois

Série de nouvelles à sensation

SIR MACKENZIE BOWELL SE PRÉPARE AU DÉPART

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 8.—12 heures.—La position du gouvernement semble désespérée. Tous les efforts tentés pour en arriver à une entente ont échoué.

Sir Mackenzie Bowell se trouve dans l'impossibilité de rencontrer les libéraux. Qu'arrivera-t-il maintenant?

Voici ce que nous disent les dernières nouvelles:
« Sir Mackenzie Bowell, furieux de la trahison de ses collègues et ne pouvant faire accepter son programme par les conservateurs anglais dissidents, refusant de recommander au gouverneur-général le nom de son successeur.

Les ministres dissidents chuchotent, à l'oreille des conservateurs anglais qu'ils ont pris leurs précautions. Ils auraient l'assurance que M. Tupper, père, sera appelé à former le nouveau gouvernement.

D'un autre côté, on dit que M. Laurier sera appelé par lord Aberdeen, ce soir ou demain, à former une nouvelle administration. Mais il y aura dissolution immédiate.

Si j'ai raison de croire que Sir Mackenzie Bowell a fait savoir à Son Excellence son intention de résigner dès cet après-midi ou ce soir, après qu'il aura donné ses explications à la séance du Sénat, convoquée pour huit heures, ce soir.

Dans ce cas, sir Adolphe Caron, leader de la Chambre des Communes, demandera à 3 heures, un nouvel ajournement à demain. Il peut se faire même qu'il fasse connaître la situation, laissant au premier ministre la tâche d'annoncer officiellement la résignation du gouvernement.

12.30 heures p. m.—Lord Aberdeen vient de faire demander sir Adolphe Caron à Rideau Hall pour une heure.

Attentions-nous à de grosses nouvelles à l'ouverture de la séance.
Il y a eu, hier, une nouvelle séance du cabinet pour mettre la dernière main aux affaires en souffrance.

PLUSIEURS NOMINATIONS
ont été faites. Vous connaissez déjà les nouveaux sénateurs. La dernière vacance au sénat pour la province de Québec, a été remplie par l'élection de M. Baker, député de Missisquoi et ancien ministre de Québec sous l'administration de Boucherville-Angers.

Cette nomination crée une nouvelle vacance aux Communes.
M. Guilbault, ancien député de Joliette, est nommé pair-membre des canaux du Saint-Laurent en remplacement de M. McMillan décédé.

M. Bain, député de Soulanges, est aussi nommé inspecteur des postes à Montréal.

M. McKay, député de Hamilton, est nommé percepteur des douanes à Hamilton.

M. Boyle, député de Monck, est nommé percepteur des douanes à Niagara Falls.

LA FIN APPROCHE
3.30 hrs p. m.—Le Treasury Board a eu sa longue séance, aujourd'hui.

Le conseil des ministres, qui était convoqué pour deux heures, n'a pas eu de quorum.

D'autres nominations seront faites.
Il est évident que la fin approche.

UNE NOUVELLE SENSATION
L'excitation est à son comble, surtout parmi les partisans de M. Laurier, qui se demandent avec anxiété si le chef libéral sera appelé.

Ce qui, ajoute beaucoup à l'excitation, c'est la rumeur qui courrait que Sir Bowell aurait signifié à Sir Tupper d'avoir à retourner immédiatement à son poste à Londres; que si dans vingt-quatre heures il n'était pas en route, il serait remplacé sans retard.

Sir Adolphe Caron, auquel je me suis adressé pour avoir la confirmation de cette nouvelle sensation, en nie l'exactitude.

SEANCE DE LA CHAMBRE
4 heures p. m.—Sir A. P. Caron, leader, demande l'ajournement de la chambre, suivant l'avis de motion d'hier, à dix heures.

M. Laurier s'y oppose et insiste pour avoir des renseignements sur les intentions du gouvernement.

Scène excitante au Sénat

MORT SUBITE

Du sénateur Kaulback

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 8.—L'hon. sénateur Kaulback est mort cet après-midi, à 3 heures, dans un des corridors du Sénat. On suppose qu'il a succombé à une maladie du cœur.

L'hon. M. Kaulback était libéral. Il est mort en entrant dans la galerie du sénat. Il était âgé de 72 ans.

La Banque du Peuple

M. le conseiller Duchaine, l'un des forts déposants de la Banque du Peuple à Québec, avait convoqué, pour hier soir, les principaux déposants à une assemblée qui a eu lieu à son bureau.

Les personnes suivantes étaient présentes: MM. V. W. Larue, notaire, L. Hardy, avocat, Le Dalaur, notaire, E. W. Methot, F. Nadeau, F. Bernouard, manufacturier, J. N. Saint-Pierre, manufacturier, J. A. Mailoux, rentier, J. I. Lavery, avocat, Le Dalaur, notaire, F. Labrecque, teneur de plusieurs autres.

M. Duchaine fut appelé au fauteuil et M. Boly remplit les fonctions de secrétaire.

On a discuté longuement les affaires de la banque, et finalement il a été décidé que les membres présents se rendront à Montréal afin d'assister à l'assemblée de vendredi. Les personnes intéressées aux affaires de cette malheureuse institution sont priées de se joindre aux déposants nommés plus haut afin de défendre les intérêts de Québec.

Chronique locale

Personnel
L'hon. Charles Langlier est de retour de la Beauce, où il était allé pour affaires professionnelles.

L'hon. P. E. Leblanc, orateur de l'Assemblée législative, est parti hier pour Montréal.

M. Racicot qui était absent durant les fêtes est maintenant de retour, à la disposition de sa clientèle.

Les amis de l'orchestre Carboneau doivent se rappeler que c'est ce soir, mercredi 8 janvier, qu'ils donneront leur soirée à la salle Montclair. Les personnes en retard pourront se procurer leur carte à la porte.

Ingenieurs-mécaniciens
Ce soir à 8 heures, aura lieu à la halle Montclair, l'assemblée mensuelle de l'Association des ingénieurs-mécaniciens (Cour Champlain). Tous les membres sont priés d'être présents.

Association des commis-épiers
Il y aura, ce soir, à 9 heures, à la salle Sylvain, une assemblée générale de cette association. Prière à tous les membres d'y assister.

Un steamer échoué
Des nouvelles ont été reçues au village Isaacs, près de Canso, N. E., d'un navire appelé Drumhead, qu'un gros steamer appelé échoué.

Le grand tournoi de dames annoncé commença mardi, dans les salles de l'Union Commerciale, à St-Roch. Les entrées sont ouvertes depuis hier.

Petites nouvelles
Les pompiers ont été appelés de la boîte 95, pour un feu de cheminée, hier.

Toutes les écoles de la ville ont été rouvertes, hier. Les élèves sont bien disposés après la vacance de Noël et du jour de l'an.

On annonce la mort de M. Joseph Fiset, cultivateur de Lorette, à l'âge de 81 ans. Il était le père de M. F. Fiset. Nos condoléances à la famille.

Pendant les derniers jours de froid plusieurs personnes ont demandé un froc pour la nuit aux stations de police.

On institue
Essayez un beek de notre Lager.
Dans quelques jours on vous l'offrira.
La Cie de Brasserie de Beauport.

Le concert du carnaval
La première répétition des chœurs pour le concert du carnaval aura lieu demain soir (mercredi) à 7 hrs 30, au magasin de Hudon, Paradis et Cie, pour les hommes et les enfants seulement.

La répétition du quatuor, sans accompagnement, aura lieu jeudi, à 7 heures, au même endroit.

Sur le terrain du Q. A. A.
Le patron de l'Association Athlétique obtient de ce temps-ci un immense succès. Depuis son inauguration une foule considérable s'y rend chaque jour et chaque soir. Tous les mardis et vendredis, de 8 h. p. m. à 10 h. p. m., il y a d'excellente musique.

VENTE A L'ENCAN

Par LEMIEUX, GALE & CIE

Vente à l'encan de magnifiques Propriétés

MERCREDI, 15 JANVIER

An bureau de MM. Labrèque & Bélanger
Par encan sera vendu au bureau de MM. Labrèque & Bélanger, N. P., les magnifiques propriétés suivantes:
1. Maison en pierre à deux étages avec toit français et deux ailes sur deux lots, DORVILLE, (Nos. 107 et 109) situés à l'enseigne de l'ancien d'Arquillon et Côte St-Genève, et sur un terrain de 20 x 62 pieds.

2. Maison en pierre à deux étages avec toit français (Nos. 180) situés sur un terrain de 37 x 57 pieds, rue d'Arquillon.

3. Maison en briques à trois étages, Nos. 42, 44 et 46, situées sur un terrain de 27 x 57 pieds, rue d'Arquillon.

Ces magnifiques propriétés se trouvent situées au centre du faubourg St-Jean et ont été achetées par un très bon prix de location. Le propriétaire actuel, M. J. Labrèque, a décidé de vendre ces propriétés à cause de son grand âge. Les Nos. 180 possèdent quatre magnifiques logements. Le tout en ordre parfait. S'adresser à MM. Labrèque & Bélanger ou à M. J. Labrèque.

VENTE A L'ENCAN
Par LEMIEUX, GALE & CIE
Fonds publics, d'une valeur d'à peu près \$30,000.

MERCREDI, LE 15 JANVIER 1896
Les actions suivantes, appartenant à la succession de feu James Cecil Beaulieu, sont vendues par encan au bureau de V. W. Larue, N. P., N. P., Nos. 180, situés sur un terrain de 37 x 57 pieds, rue d'Arquillon.

1.—12 actions de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec.

2.—1 action de "Dorchester Bridge and Road Loan, Certificate No. 161, de \$1000, échéance le 1er juillet.

3.—1 action de la Corporation de la Cité de Québec, Water works, payable le 1er janvier et le 1er juillet.

4.—20 actions de la Société de Construction Permanente de Québec, de \$30 chaque.

5.—3 actions de la Société des Prêts et Placements de Québec, de \$1000 chaque.

6.—20 actions de la Banque Nationale, de \$30 chaque.

7.—12 actions de la Province de Québec, emprunt 1882, \$500 chaque, remboursable après le 1er juillet, payable le 1er juillet.

8.—20 actions de la Banque de Québec, de \$100 chaque.

9.—10 actions de la Province de Québec, emprunt 1882, \$500 chaque, remboursable après le 1er juillet, payable le 1er juillet.

10.—20 actions de la Banque de Québec, de \$100 chaque.

11.—12 actions de la Province de Québec, emprunt 1882, \$500 chaque, remboursable après le 1er juillet, payable le 1er juillet.

12.—20 actions de la Banque de Québec, de \$100 chaque.

13.—10 actions de la Province de Québec, emprunt 1882, \$500 chaque, remboursable après le 1er juillet, payable le 1er juillet.

14.—20 actions de la Banque de Québec, de \$100 chaque.

15.—12 actions de la Province de Québec, emprunt 1882, \$500 chaque, remboursable après le 1er juillet, payable le 1er juillet.

16.—20 actions de la Banque de Québec, de \$100 chaque.

Soumissions demandées

Dans l'affaire de

J. BENJAMIN TRUDEL

Quebec—FAILLI.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que des soumissions seront reçues au bureau du curateur soussigné, No 55, rue St-Pierre, Québec, jusqu'à

Mardi, 14 Janvier 1896

pour l'achat des biens suivants, savoir:
1.—La propriété connue sous le nom de St-Georges Hall située rue Collin, étant le numéro deux mille neuf cent quatre-vingt-trois (2933) du cadastre officiel du quartier de Palais en la cité de Québec.

2.—La propriété située rue St-Jean, étant le lot No 2850 du cadastre officiel du quartier de Palais en la cité de Québec, d'une superficie de 357.20 par année.

3.—Une propriété située rue du Pont, étant la partie sud-ouest du lot No 1541 quinze cent quarante-deux du cadastre officiel du quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, à la charge d'une rente foncière et constituée de \$12.45 par année.

4.—Une propriété située rue du Pont, étant le lot No 1541 quinze cent quarante et un du cadastre officiel du quartier Jacques-Cartier de la cité de Québec, à la charge d'une rente foncière et constituée de \$5.09 par année.

5.—Les soumissions pour ces dix-dix immeubles (lots Nos 3 et 4) devront être faites pour l'achat d'eux en un seul lot.

6.—Une police d'assurance portant le No 2882 dans la Compagnie "Confédération Life Assurance" en montant de \$1000, sur la vie du dit J. B. Trudel.

7.—Une police d'assurance portant le No 11799 dans la Compagnie "The Mutual Reserve Fund Life Association of New-York" en montant de \$10,000 sur la vie du dit J. B. Trudel.

8.—Les soumissions pour ces dix-dix polices d'assurance sur la vie devront être faites pour l'achat d'elles en un seul lot.

9.—Tous les meubles appartenant à l'Hotel "Fleur-de-Pain" situés rue St-Jean et d'évaluation d'après inventaire à \$3,227.75.

10.—Les soumissions devront être faites pour chaque lot tel que ci-dessus énuméré, en un seul lot, et en un seul lot.

Conditions de paiement: COMPTANT. Le curateur ne s'engage pas à accepter la plus haute et la plus basse des soumissions. L'inventaire et les polices d'assurance sont déposés au bureau de V. W. Larue, N. P., Nos. 180, rue d'Arquillon, Québec.

NAP. MATTE, Curateur.
BUREAU: 83, rue St-Pierre, Québec.
Québec, 28 décembre 1895.

DEMANDES

UN DEMANDE immédiatement un apprenti forgeron. S'adresser au No 25, rue St-Jacques, St-Roch, près de la rue du Pont. 8 janv.—no.

Situation demandée
UN HOMME d'une quarantaine d'années demande de l'emploi comme cocher. Il possède un permis de conduire. S'adresser par lettre: G. M. H., bureau de L'Événement. 8 janv.—no.

UN DEMANDE UNE FILLE de chambre et de bons enfants munies de bonnes recommandations. S'adresser au No 46, rue Des Carrières, sur le Cap. 7 janv.—no.

UN DEMANDE immédiatement une personne de bon caractère et ayant fait un bon coup pour aller travailler à la campagne. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé. Adresse: C. D., bureau de L'Événement. 4 janv.—no.

UN DEMANDE immédiatement une personne de bon caractère et ayant fait un bon coup pour aller travailler à la campagne. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé. Adresse: C. D., bureau de L'Événement. 4 janv.—no.

UN DEMANDE immédiatement une personne de bon caractère et ayant fait un bon coup pour aller travailler à la campagne. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé. Adresse: C. D., bureau de L'Événement. 4 janv.—no.

UN DEMANDE immédiatement une personne de bon caractère et ayant fait un bon coup pour aller travailler à la campagne. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé. Adresse: C. D., bureau de L'Événement. 4 janv.—no.

UN DEMANDE immédiatement une personne de bon caractère et ayant fait un bon coup pour aller travailler à la campagne. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé. Adresse: C. D., bureau de L'Événement. 4 janv.—no.

UN DEMANDE immédiatement une personne de bon caractère et ayant fait un bon coup pour aller travailler à la campagne. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé. Adresse: C. D., bureau de L'Événement. 4 janv.—no.

AVIS DE CESSON

Dans l'affaire de

CYRILLE TURGEON, marchand,

St-David de l'Abbaye, Québec, insolvable.

Le failli nous a fait cession de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers.

Toutes personnes ayant des réclamations contre cette cession sont requises de les produire devant nous le plus tôt possible.

PARADIS & JOBIN,
Commissionnaires Syndics.
Bureau: 44, rue Dalhousie, Québec, 8 Janvier 1896.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. Grenier & Cie

Vente à l'encan d'un immeuble de valeur

Nous avons reçu instruction des intéressés de vendre par encan

JEUDI, 23 JANVIER 1896, à 10 hrs
cette superbe propriété construite en briques rouges, à deux étages, toit anglais, étant située au sud-ouest de la rue Richelieu, Nos 199, 2, 1 et 232 de la dite rue, avec grand cour, couronnes et escaliers extérieurs, etc.

L'immeuble comprend trois logements séparés au rez-de-chaussée, par un escalier au lieu de l'ancien du cadastre officiel du quartier St-Jean sous les Nos 199, 2, 1 et 232. Y a lieu un tout nouveau et d'élégant sur les lieux.

Tous les renseignements, conditions de vente, etc., sont au bureau de G. R. Grenier & Cie, 106, rue du Pont, Québec, 8 Janvier 1896.

VENTE A L'ENCAN

Par JACQUES & CIE

Vente à l'encan